P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Commune de Crachier

4.2.a. Documents graphiques du règlement

Echelle 1/5000

Vu pour être annexé
à la délibération d'approbation du PLU
en date du 14 octobre 2019.

Le Maire,
Nadine ROY

MAIRIE DE CRACHIER (Isère)

Mairie de Crachier

SECTEURS DE RISQUES TECHNOLOGIQUES
cf. Titre II, Chapitre II du Règlement (pièce 4.1)

Pipelines TRANSUGIL ETHYLENE (TUE)

- SUP1 (270 mètres)
- SUP2 (55 mètres et 20 mètres)
- SUP3 (45 mètres et 15 mètres)

Pipeline SPMR

- SUP1 (125 mètres)
- SUP2 (15 mètres)
- SUP3 (10 mètres)

SECTEURS DE PROTECTIONS LIEES AUX ENJEUX DE MILIEU NATUREL
cf. Titre II, Chapitre III du Règlement (pièce 4.1)

- Espaces Boisés Classés
- Espace Boisé Classé (arbre remarquable)
- Elément Naturel Remarquable du Paysage
- Co — Corridor écologique
- Zh — Zone humide

AUTRE SERVITUDE D'UTILISATION DES SOLS

- Elément bâti remarquable du paysage (lavoirs, belles demeures,...)
- Elément bâti remarquable du paysage (croix)
- Servitude de Mixité Sociale
- 1 — Numéro de l'opération

n°SMS	Rue ou lieudit	Nombre minimum de logements abordables
1	"Le village", rue de l'Eglise	Au moins 2 logements en accession sociale

AUTRES INFORMATIONS

- Sites et sols pollués ou potentiellement pollués
- Ligne Haute-Tension

LES ZONES ET LES SECTEURS

- Limite de zone
- OA — Secteur concerné par des Orientations d'Aménagement et de Programmation

ZONES URBAINES

- Ua — Zone agglomérée dense du centre-village
- Ub — Zone agglomérée de faible densité à proximité du centre-village
- Ue — Zone d'équipement public
- Uh — Zone agglomérée d'extension de plus faible densité (gestion du bâti existant)
- Uia — Zone d'activité économique

ZONES AGRICOLES

- A — Zone agricole

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

- N — Zone naturelle protégée

SECTEURS DE RISQUES NATURELS
cf. Titre II, Chapitre I du Règlement (pièce 4.1)

Le risque de retrait et gonflement d'argiles (indice "Br" dans le règlement partie écrite), issu de la cartographie "mouvements différentiels de terrain liés au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux" réalisée par le BRGM en Novembre 2011, concerne l'ensemble de la commune.

Secteurs de risques naturels : classes de risques et types d'aléas traduisant la carte des aleas, 1/5000, Alp'Géorisques, Février 2015

Secteur "inconstructible sauf exceptions" (R)

- RC — Risque de crue des rivières
- RI — Risque d'inondations (RI et RI1)
- RT — Risque de crues des torrents et des ruisseaux torrentiels
- RV — Risque de ravinements et ruissellements sur versant
- RG — Risque de glissement de terrain

Secteur "soumis à des prescriptions spéciales" (B)

- Bi' — Risque Inondations en pied de versant (Bi'1 et Bi'2)
- Bv1 — Risque de ravinements et ruissellements sur versant
- Bg2 — Risque de glissement de terrain

- Etang

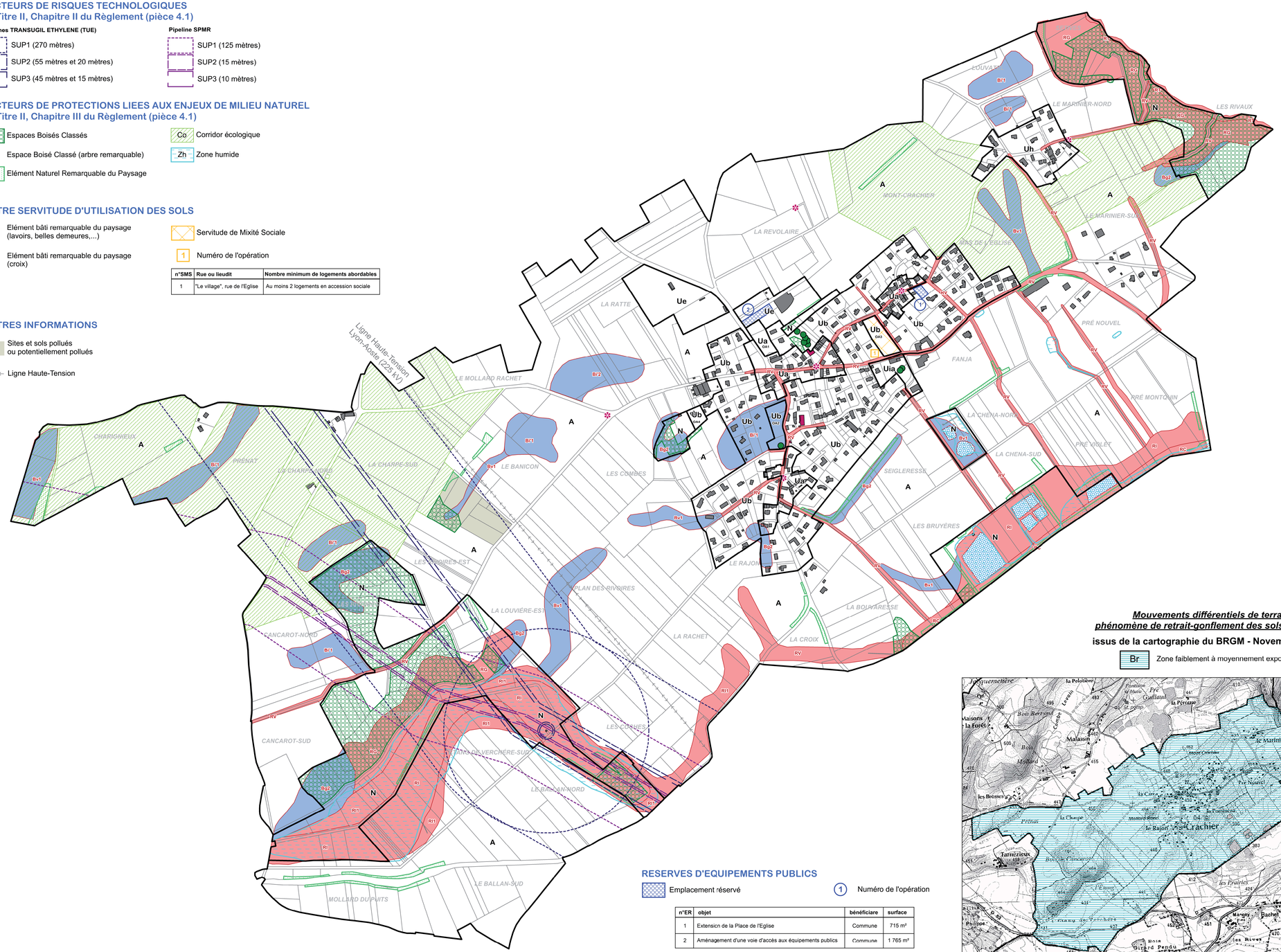

Mouvements différentiels de terrain liés au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux
issus de la cartographie du BRGM - Novembre 2011

- Br — Zone faiblement à moyennement exposée

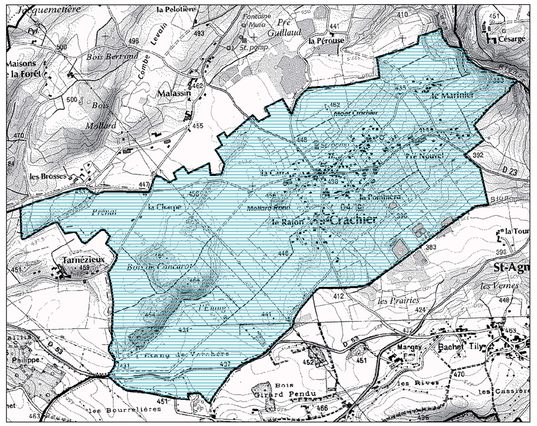

RESERVES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

- Emplacement réservé
- 1 — Numéro de l'opération

n°ER	objet	bénéficiare	surface
1	Extensicn de la Place de l'Eglise	Commune	715 m²
2	Aménagement d'une voie d'accès aux équipements publics	Commune	1 765 m²